



L'Écoute

*Le premier journal qui se lit de bout en
bout*

Bulletin de liaison et d'information du C.V.T.G.

N° 6 – Août 2005

Vie du Club

Le 29 août, le parking bateau devra être vidé. Tout ce qui y restera sera considéré comme épave et partira avec piquets, grillage et autres déblais. Les bulldozers n'ont pas d'états d'âme!

Concrètement, les bateaux du Club seront relogés avec ceux de la Base; les autres seront sur l'eau ou ailleurs. Nous allons mettre, temporairement, un certain nombre de bateaux légers derrière notre ponton. Il y a là 20 mètres d'amarrage possible mais il est évident qu'ils devront être surveillés par les intéressés en attendant mieux.

Une page se tourne mais le Club n'est pas mort pour autant. Cet événement souligne cependant la fragilité de notre cadre de vie; si nous voulons qu'il perdure, il faut s'en occuper, le choyer, le protéger, et surtout en faire quelque chose qui soit intéressant, pour nous certes, mais, aussi, précieux pour les autres. Ce qui ressort de nos discussions avec le Conseil Général, c'est que les décideurs sont avec nous dans la mesure où nous servons l'intérêt public: éducation des jeunes, animation du site, aide aux déshérités de la vie. En revanche, ils ne voient pas pourquoi ils nous feraient des cadeaux à titre personnel.

Mouillage de nouveaux corps morts

6 nouvelles bouées d'amarrages ont été mises en place en juin.

La photo ci-contre montre l'équipe en action.

Apparemment, c'est cool de mouiller une bouée! (l'activité ne paraît pas fiévreuse). En fait c'est une malice du photographe (qu'on ne voit pas, le traître) d'avoir choisi cette séquence où le bloc de 800 kgs de béton, pendu à sa chaîne est acheminé tranquillement vers le point de mouillage, le plus gros travail étant fait par les moteurs des "sécu".

Auparavant, il a fallu couler les 6 masses chez Christian Sarraut, les porter au plan d'eau, grâce à son camion, les reprendre du camion pour les poser dans l'eau avec le chariot élévateur prêté par Roland Lavergne.

Le mouillage proprement dit consiste à:

Définir la répartition sur le site pour que les bateaux ne risquent pas de se télescoper.

Amener le ponton équipé de son palan au-dessus du bloc et le soulever. On intercale un morceau de corde entre crochet et anneau auquel on a déjà attaché la chaîne.

Amener le ponton au point de mouillage et donner un habile coup de couteau au moment précis où l'on se trouve au-dessus du point de mouillage.

Merci à ceux qui étaient à l'oeuvre ce jour-là. Il est prévu une autre opération car la mesure prise par le Conseil Général augmente le nombre de bateaux sur l'eau. Et puis il y a de nombreux arrivants ce qui démontre, s'il en était besoin, que le Club sert à quelque chose!

Ceux qui voudraient se défouler en remuant du béton et passer quelques heures entre copains sont invités à contacter Michel Delbert. Il est important de montrer qu'on ne se laisse pas décourager et que le Club croit en l'avenir!

La régates du 8 mai

Belle journée, un vent comme il le faut, une régates entre amis.

Il y avait pourtant un inconnu: "Moule à gaufres". C'est le nouveau bateau de Jacques et Pierre-Jean Delpeuch, un bateau prestigieux puisqu'il a été 9^{ème} au championnat du Monde de sa catégorie.

Pourquoi ce nom? Parce qu'il a un défaut de moulage qui lui a donné une ondulation bizarre de la coque. Ça ne l'empêche pas d'aller très vite dit Jean-Claude qui sait de quoi il parle et qui a eu le plaisir de l'essayer ce jour-là, abandonnant lâchement son "Snippe".

Michel se souviendra de cette régates.

La procédure de départ était commencée. Depuis la "Sécu" on l'entendit crier: "je viens de toucher un tronc d'arbre!". Ronde autour du point suspect; "Il est par là, j'en suis sûr!". A un moment donné, nous vîmes l'Edel 5 se cabrer tel le "380" au décollage, s'élevant de 50 centimètres au-dessus de l'eau. Mais il n'alla pas plus haut, restant perché sur un tronc d'arbre portant un fourche exactement à la taille de la quille d'"Edelweiss".

La procédure interrompue, on mit une bouée pour signaler l'obstacle et la "Sécu" remit le bateau à flot. Il faudra un peu de polyester et une retouche de peinture!

Jacques, aussi, se souviendra. Un grand foc qui s'enroule autour de l'étau, un empannage imprévu et la bôme du Challenger Micro a frappé.

Vu de loin, le spectacle des voiles nous paraissait bizarre, en tout cas inhabituel pour un vieux régatier comme Jacques. Il fallait aller voir. Le visage couvert de sang nous fit craindre le pire. Ce n'était qu'une petite fente du cuir chevelu mais, comme toujours, le saignement était spectaculaire. Il n'en reste pas moins qu'un tel choc réduit sensiblement la capacité de manœuvre pendant quelques minutes.

Attention donc à l'empannage, surtout si l'on est seul à bord. Par vent fort la situation peut devenir extrêmement dangereuse car la vitesse de passage de la bôme est terrifiante. Attention, aussi, aux pontets, poulies ou taquets de tous genres, sur le flanc de la bôme, qui peuvent aggraver la blessure en cas de choc violent. Il peut être prudent de supprimer ou déplacer tout ce qui peut l'être.

Quelques résultats de régates sur des plans d'eau extérieurs

Handicap National "Micros" au Lac de Vassivière 15 et 19 juin 2005 - Sur 21 concurrents

- 9^{ème} : Architrave - Alain PRUVOT, Patrick CARRIE, Morgan DESVALS
- 17^{ème} : Ciel d'Oranie - Jacques DESCHAMPS, Jean DESCHAMPS

Championnat de Ligue "Habitable" à Saint Cricq 25 et 26 juin - Sur 8 concurrents

- 2^{ème} : Chrisnat - Patrick CARRIE, Nadine ASTRUC
- 5^{ème} : Ciel d'Oranie - Jacques DESCHAMPS, Georges NOGRETTE
- 7^{ème} : Moule à gaufres – Pierre-Jean DELPEUCH, Jacques DELPEUCH, Pierre COUTURON

Etape Tour de France "Micros" à Narbonne 15 et 16 juillet - Sur 17 concurrents

- 7^{ème} : Architrave - Alain PRUVOT, Philippe CHARRON

Régates à venir

2 octobre : Régates du chasselas.

Il s'agit de la régates la plus importante de l'année, régates de Ligue qui peut amener 70 à 80 bateaux sur notre plan d'eau. Réservée aux dériveurs (y compris Miniji et Optimist) elle nécessite 12 personnes au moins sur les "séculs" pour assurer une aide immédiate en cas de besoin. Il faut, aussi, environ 10 personnes pour l'organisation technique et matérielle. Nous attirons l'attention de tous sur l'intérêt vital de cette manifestation dans le contexte actuel: le Club a besoin de montrer toute l'importance de son action dans les domaines de la motivation des jeunes, l'animation du site et l'aide aux personnes handicapées; c'est là-dessus que les décideurs politiques jugeront de notre impact sur les problèmes de Société et donc de la place qu'ils donneront au Club dans la nouvelle organisation du site.

Nous invitons instamment ceux qui sont libres ce jour-là à s'inscrire auprès de Nadine Astruc (tél 05 63 95 90 94).

23 octobre : régates de Ligue "Habitable". Les problèmes de sécurité sont moins graves mais il faut quand même une quinzaine de personnes. Avis, donc, aux amateurs pour participer à l'organisation ou à la course.

27 novembre : régates de club "habitables + dériveurs. Là, c'est à la bonne franquette; c'est donc le moment de s'essayer à la régates pour ceux qui n'ont pas encore fait le saut. Nous vous garantissons que vous ne vous ennuierez pas. Il faut, aussi, quelques personnes pour l'organisation, notamment pour le Comité de Course; que les branchés y pensent, c'est le moment de s'essayer sans risque au mouillage d'un parcours et au lancement d'un départ.

Réponses aux "questions perfides" de l'Ecoute n°4

6 nœuds à l'heure, c'est bien peu pour un bateau qui tient bien le vent!

Rappelons comment on mesurait la vitesse des navires avant l'apparition des speedomètres mécaniques et électroniques.

Une planchette triangulaire, tenue verticalement par des plombs et appelée "bateau", était attachée à une cordelette portant des nœuds régulièrement espacés. On comptait les nœuds qui passaient dans la main pendant un temps de mesure donné. Au tout début on employait un sablier de 28 secondes, l'espace entre les nœuds était de 15m,43. S'il passait 6 nœuds dans la main en 28 secondes, on disait que le navire *filait* 6 milles marins par heure. En théorie le temps aurait dû être de 30 secondes mais il fallait compenser le freinage de la main sur la cordelette qui tirait un peu sur la planchette, d'où 28 secondes.

$15m,43 : 30 \times 3600 \times 6 = 6 \text{ fois } 1852 \text{ mètres}$

Pourquoi avoir choisi 1852 mètres pour la longueur du mille? C'est qu'un navire qui remonte vers le Nord de 1 mille gagne 1 minute de latitude et cela simplifiait les calculs du Capitaine lorsqu'il devait faire le point.

Il y a 360 degrés pour le tour de la Terre et 60 minutes par degrés soit 21600 minutes d'angle.

$40\,000\,000 \text{ de mètres} / 21600 = 1851,85 \text{ mètres} = \text{longueur du mille.}$

Et pourquoi savait-on, avant de la mesurer, que la Terre faisait 40 millions de mètres de tour?

Dans le passé, les longueurs étaient mesurées en fonction de la taille du pied du Seigneur, du pouce du Roi, de la coudée du Prince. C'était un beau cafouillage. En 1790, l'Assemblée Constituante décida d'établir un système de mesures basé sur quelque chose d'invariable et le mètre fut défini comme devant être la dix-millionième partie de l'arc de méridien compris entre le pôle Nord et l'équateur. Donc, *par principe*, il y avait 40 millions de mètres pour le tour de la Terre.

Importance de la femme dans la société. (Extrait de "L'histoire du Monde" de Jean Duché)

Les femmes, disait un chef Chippeway, sont faites pour travailler. Une seule peut tirer ou porter autant que deux hommes, elles dressent nos tentes, fabriquent nos vêtements, les raccommodent, et elles nous tiennent chaud la nuit... Nous ne pouvons absolument pas nous déplacer sans elles. Elles font tout et ne coûtent pas grand-chose à nourrir: comme elles font constamment la cuisine, il leur suffit, pour se nourrir, de se lécher les doigts.

Vide-Bateaux Dimanche 4 septembre. Si quelques personnes souhaitent participer à l'organisation elles seront les bienvenues.

CONVENTION DE PARTICIPATION DES EXPOSANTS.

EXPOSITION VENTE :

Voiliers, barques de pêche, canoës, kayaks, bateaux à moteur, pneumatiques, planches à voile, accastillages, moteurs, voiles, matériel électronique, peintures marines, vêtements marins, matériel de pêche etc. .

REGLEMENTATION

1. Cette manifestation est ouverte aux particuliers et aux professionnels. Aucun droit d'entrée ou de place ne sera demandé.
2. Seront réputées exposants les personnes physiques ou morales ainsi que les associations régies par la loi 1901 dont le bulletin d'inscription sera parvenu aux organisateurs ainsi qu'une photocopie de la carte d'identité.
3. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre ou la moralité de la manifestation.
4. Des tables de 2m environ et des chaises seront mises à disposition des exposants qui en auront fait la demande.
5. Le matériel exposé appartient et est sous l'entière responsabilité de l'exposant en titre, en cas de vol, destruction, ou autres préjudices. Il lui incombe de pourvoir à son assurance et également à une assurance à tierce personne.
6. Les exposants seront accueillis de 7h 30 à 8h45 pour recevoir le public dès 9h.

Renseignements : 05 63 95 90 94 (heures repas) ou 06 76 13 15 26

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE-BATEAUX - RESERVATION D'EMPLACEMENT. (Obligatoire)

A renvoyer avant le 29 août 2005 au Club de voile du Tarn et Garonne, Base de loisirs
82210 SAINT NICOLAS DE LA GRAVE

- Nom, prénom ou raison sociale :
- Adresse :
- Code postal, ville :
- Tél. :
- Je souhaite réserver.....table(s)
- Pour les bateaux précisez les dimensions.....

18 septembre Fête du club

Comme les années précédentes, le club organise une journée festive afin que tous les membres du C V T G leur famille et amis puissent se rencontrer dans la bonne humeur.

PROGRAMME

09h30 – 10h30 : Inscription des équipages et remise des documents.
10h30 – 12h : 1^{ère} série d'épreuves du rallye.
13h – 14h : Apéritif et pique-nique.
14h – 17h : 2^{ème} série d'épreuves du rallye.
17H30 : Résultats.

Prévoir un déguisement par équipage

.....

FICHE D'INSCRIPTION

A retourner avant le 5 septembre 2005

Participation au rallye:

Nom du bateau (s'il y a lieu) :

Equipage : Nbre de participants :

Participation au pique-nique : 10 Euros par adulte et 3 Euros par enfant (de 7 à 15 ans)

Nbre d'adultes : 10 Euros X..... =

Nbre d'enfants : 3 Euros X..... =

Total : =

Chèque à établir à l'ordre du CVTG et à retourner avec la fiche d'inscription avant le 5 septembre à : CVTG - Base de Loisirs 882210 SAINT NICOLAS de la GRAVE